

Soins palliatifs spécialisés : un instrument à votre disposition

Du fait de la situation pathologique très instable de certains patients en fin de vie, il peut s'avérer très complexe de traiter les multiples symptômes et douleurs qu'ils présentent. A cela s'ajoutent peut-être un contexte social difficile, des troubles psychiques ou des proches surchargés. Les offres de soins palliatifs spécialisés sont justement là pour aider à faire face à de telles situations. Il est possible d'y recourir de manière temporaire, à des fins de stabilisation, ou à long terme.

Les soins palliatifs spécialisés sont constitués par :

- Les équipes mobiles de soins palliatifs
- Les unités et cliniques de soins palliatifs
- Les structures de soins de longue durée ayant pour mandat de prodiguer des soins palliatifs

Dans tous les cantons romands existent des équipes mobiles de soins palliatifs, fonctionnant selon un modèle de consultance. Cela signifie qu'elles soutiennent les médecins de famille et les professionnels travaillant dans les organisations de soins à domicile ou dans les institutions de soins de longue durée en leur proposant des conseils spécialisés en soins palliatifs. Le patient restera dans la mesure du possible chez lui et vous pourrez continuer, en votre qualité de médecin de famille, d'assurer sa prise en charge.

Vous êtes la personne la mieux placée pour identifier à temps quand il faudrait faire usage d'une telle prestation. Des critères d'indication vous aident à évaluer la situation.

Vous trouverez les offres dans
votre région à l'adresse
www.palliative.ch

Informations complémentaires :

**Société suisse de médecine et de soins palliatifs,
« palliative ch »**

<http://www.palliative.ch>

Office fédéral de la santé publique

<http://www.bag.admin.ch/palliativecare>

SENS-Modell: Eychmüller S, Therapeutische Umschau 2012,
69 (2): 87-90

Impressum

© Office fédéral de la santé publique (OFSP)
Editeur: Office fédéral de la santé publique et palliative.ch
Date de publication: avril 2014

Publication également disponible en allemand et en italien

Layout: Silversign GmbH, Visuelle Kommunikation, Berne
Claudia Bernet, Berne
Photos: Iris Krebs, Berne

Source d'approvisionnement :
www.publicationsfederales.admin.ch
Numéro de commande : 316.724.f

Numéro de publication OFSP :
OFSP 2014-GP-06 6'250 d 2'250 f 500 i

Imprimé sur papier blanchi sans chlore

Soins palliatifs : une bonne qualité de vie jusqu'à la fin

Fiche d'information à l'attention des
médecins de famille



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP



palliative.ch



Hausärzte Schweiz
Berufsverband der Haus- und Kinderärztinnen Schweiz



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Soins palliatifs : une bonne qualité de vie jusqu'à la fin

Fiche d'information à l'attention des médecins de famille

En tant que médecin de famille, vous êtes le premier interlocuteur auquel s'adressent les patients pour toute question relative à la santé et à la maladie. Il vous arrive de constater une maladie incurable chez un de vos patients impliquant une prise en charge intensifiée de ce dernier. Souvent la personne a déjà dû être hospitalisée en urgence. Vous remarquez qu'elle a besoin de plus d'aide à domicile qu'auparavant. Il lui reste vraisemblablement quelques années ou quelques mois à vivre.

Accompagner les personnes en fin de vie est une des tâches clés qui vous incombe en tant que médecin de famille. Même si la prise en charge ne vise pas la guérison en premier lieu, vous faites beaucoup pour améliorer la qualité de vie de ces personnes. Toutes ces actions constituent le « concept de traitement des soins palliatifs » au niveau de la médecine de premier recours.

La présente fiche d'information développe ce que ce concept peut englober. Elle se veut une aide pour votre pratique quotidienne.

Les soins palliatifs

- comprennent la prise en charge et le traitement des personnes atteintes de maladies incurables, mortelles et/ou chroniques évolutives, qui arrivent en fin de vie.
- incluent à la fois les traitements médicaux, les soins ainsi que le soutien psychologique, social et spirituel.
- sont axés sur les besoins, les symptômes et les problèmes spécifiques au patient concerné et à leurs proches aidants.
- sont dispensés par un groupe interprofessionnel.

Les soins palliatifs : le rôle des médecins de famille

Environ 80 % des patients en situation palliative peuvent être traités et pris en charge dans le cadre de la médecine de base (hôpital, soins de longue durée et ambulatoire). Et c'est là qu'en tant que médecin de famille vous jouez un rôle important. Vous traitez ces personnes depuis de nombreuses années, vous connaissez leur situation personnelle ainsi que leurs proches. Installé dans la région, vous savez quelles sont les possibilités de prise en charge et de soutien ambulatoires et stationnaires qui existent. Autant d'éléments essentiels pour assurer un traitement et un accompagnement adéquats jusqu'en fin de vie.

Les soins palliatifs dans la pratique

Quatre domaines sont importants pour le traitement et la prise en charge des patients en situation palliative (modèle SENS basé sur la définition des soins palliatifs de l'OMS).

• Gestion des symptômes : atténuer des symptômes éprouvants

Ces symptômes ne sont pas seulement de nature somatique comme la douleur, la détresse respiratoire ou la nausée ; ils peuvent également avoir une dimension psychique, sociale et/ou spirituelle à laquelle il faut répondre par des offres thérapeutiques appropriées.

• Processus décisionnel : aborder le sujet

Il est important qu'en tant que médecin de famille, vous abordiez les volontés du patient et que vous clarifiez avec lui comment et où il désire passer le temps qu'il lui reste à vivre. Il s'agira également de déterminer s'il souhaite des mesures de maintien de la vie, s'il préfère ne pas en recevoir, ou si une sédation palliative est envisageable, par exemple. Il est recommandé de discuter de ces questions de façon anticipée, quand le patient est en état général conservé et qu'il peut encore consigner ses volontés de manière intelligible (p. ex., dans des directives anticipées ou un mandat pour cause d'incapacité).

• Organisation du réseau : une coopération interprofessionnelle

Des professionnels de différents domaines coopèrent au sein d'un réseau de soins palliatifs. Tant les organisations de soins à domicile, les équipes mobiles de soins palliatifs, que les travailleurs sociaux, les professionnels de l'assistance spirituelle et d'autres professionnels peuvent être des partenaires importants dans la collaboration avec le médecin de famille. Pour les patients et leurs proches, il est essentiel que leur travail soit coordonné et planifié, notamment en cas d'urgence ou de complications. Les services régionaux de bénévoles peuvent également apporter une aide précieuse au réseau.

• Soutien aux proches : intégrer le réseau social

Prendre en charge et accompagner une personne malade en fin de vie est éprouvant à maints égards pour les proches. Ils sont soignants tout en étant touchés émotionnellement. Il est donc important que ces derniers bénéficient d'un soutien adapté et soient associés aux décisions.

La sécurité grâce à la coordination et à une planification prévoyante

Afin que les quatre domaines ci-dessus soient couverts efficacement, une bonne coordination est indispensable entre les professionnels impliqués et les proches, par exemple, dans le cadre de rencontres régulières. De plus, un plan de prise en charge commun permet de mieux coordonner les différentes actions, de déterminer des objectifs thérapeutiques et de mettre l'accent sur les besoins du patient. Une bonne coordination ainsi qu'une planification prévoyante assurent la continuité de la prise en charge et rassurent tant la personne malade que ses proches.

Il est possible d'éviter des hospitalisations d'urgence en veillant à ce que des traitements de réserve soient toujours disponibles en suffisance et que le patient et ses proches aient reçu les informations nécessaires sur leur utilisation. Il faut également s'assurer qu'un interlocuteur du réseau soit atteignable en permanence.

Il est primordial de déterminer clairement qui coordonne le réseau. Il s'agit souvent du médecin de famille ou d'un professionnel des soins à domicile.